

**Sociétés de Transport de matières
dangereuses
s/c Groupements de transporteurs**

STE-MARIE DE CUINES, le 3 juin 2015
GB/el/DRE-S-15-2714

OBJET : Aire de contrôle TMD de St Michel de Maurienne

Madame, Monsieur,

Les véhicules transportant des matières dangereuses, évoluant sur l'A43 Maurienne dans le sens France-Italie, doivent se soumettre à un contrôle sur une aire située après la barrière de péage de Saint-Michel-de-Maurienne.

Cette aire a fait l'objet d'une étude de dangers à l'issue de laquelle le Préfet de la Savoie a émis des prescriptions au travers de l'arrêté Préfectoral du 5 décembre 2014.

Selon l'article 2 de cet arrêté, la SFTRF doit mettre en œuvre des procédures pour l'« *information des sociétés de transport et des conducteurs quant à l'existence des zones, itinéraires TMD et procédures à respecter sur les infrastructures* ».

L'information des conducteurs se fera au travers d'un flyer distribué à chaque conducteur passant sur l'aire de contrôle, opération réalisée pendant une semaine tous les deux mois, soit : semaines 5, 14, 23, 32, 41, 50.

L'information des sociétés de transport se fait au travers du présent courrier.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur de Réseau
A43 Maurienne
Georges BOROT



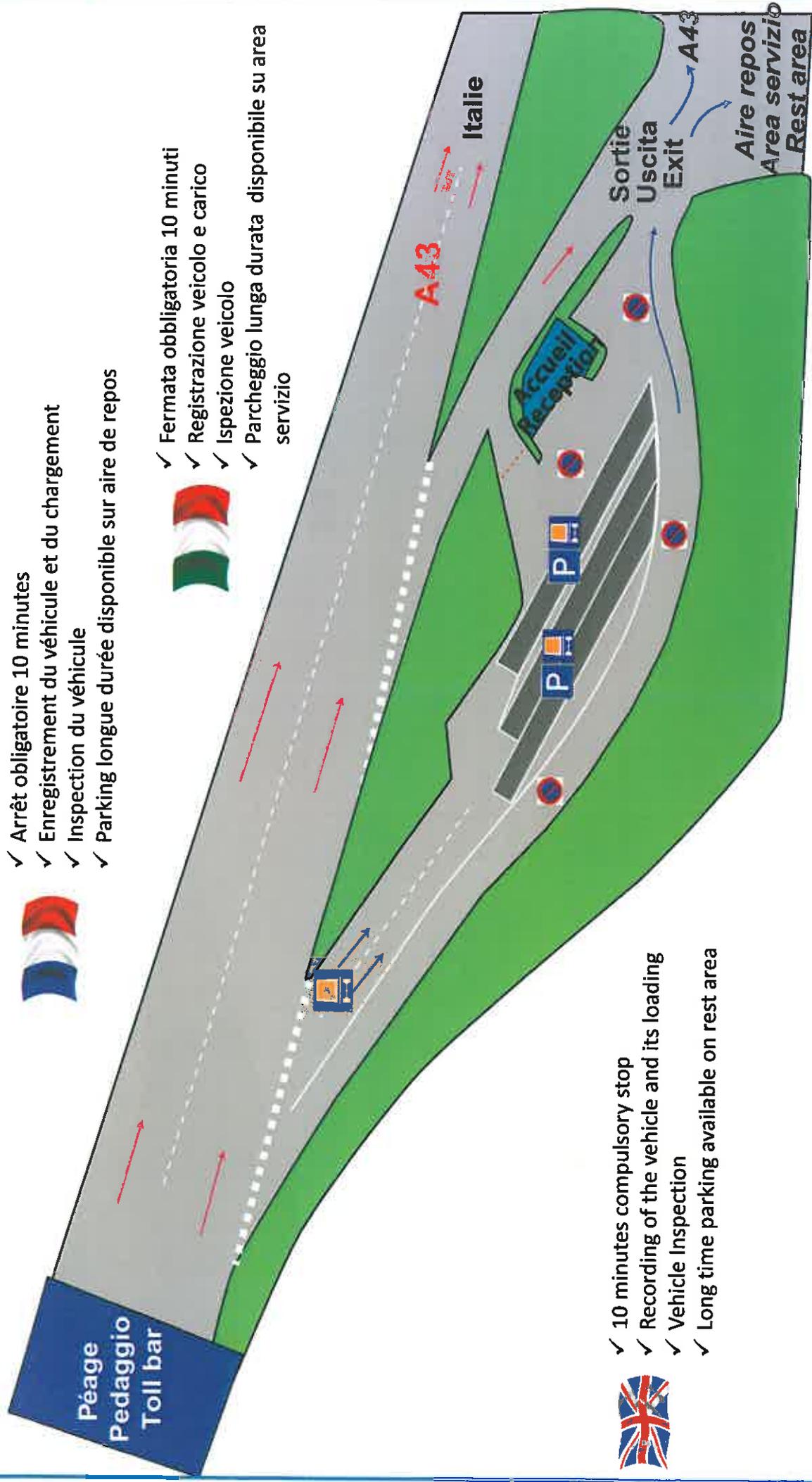
P. J. : Flyer distribué sur l'aire

Copie : Préfecture de la Savoie – DREAL – DS - CG

Société Française du Tunnel Routier du Fréjus



Plan de l'aire / Mappa della zona / Area map



- ✓ Arrêt obligatoire 10 minutes
- ✓ Enregistrement du véhicule et du chargement
- ✓ Inspection du véhicule
- ✓ Parking longue durée disponible sur aire de repos



- ✓ Fermata obbligatoria 10 minuti
- ✓ Registrazione veicolo e carico
- ✓ Ispezione veicolo
- ✓ Parcheggio lunga durata disponibile su area servizio



- ✓ 10 minutes compulsory stop
- ✓ Recording of the vehicle and its loading
- ✓ Vehicle Inspection
- ✓ Long time parking available on rest area

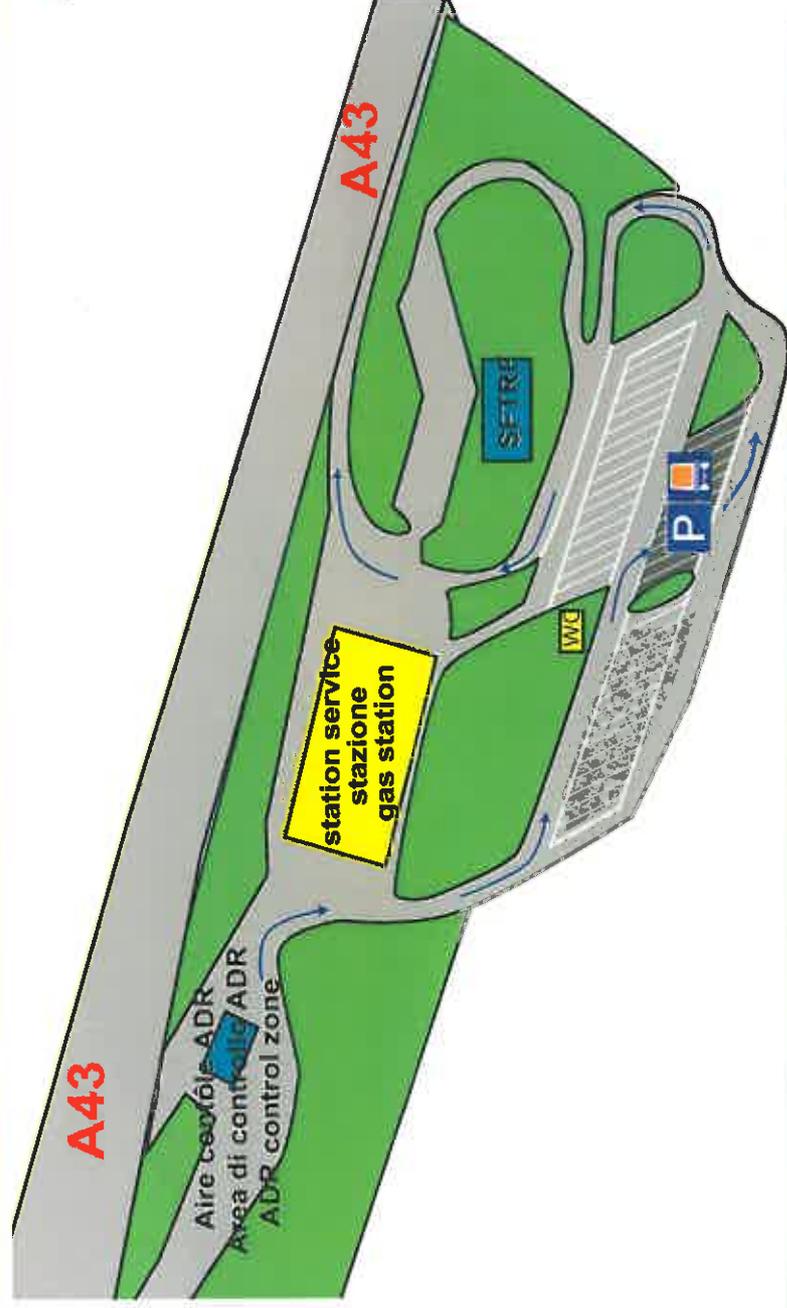




En cas d'urgence / In case of emergency / In caso di emergenza

- 
 Evacuation de l'aire par les véhicules non concernés
- 
 Evacuazione della zona dei veicoli non coinvolti
- 
 Evacuation of the ADR control zone by unaffected vehicles
- 
 Les véhicules non contrôlés se dirigent vers le parking situé sur l'aire de repos (plan ci-dessous) et attendent d'être contrôlés
- 
 Veicoli incontrollati vanno verso il parcheggio nell'area di sosta (cartina sotto) e in attesa di essere controllati
- 
 Vehicles not controlled move to the parking on the rest area (map below) and wait to be checked
- 
 Les conducteurs suivent les consignes de la SFTRF
- 
 Conducenti aspettano le istruzioni della SFTRF
- 
 Drivers follow the instructions of the SFTRF

Parking ADR sur aire de repos / parcheggio ADR nell'area di sosta / ADR parking on rest area




 Les véhicules ADR ne pourront demeurer immobilisés et inoccupés au-delà d'un délai de 12h


 Veicoli ADR non possono sostare per più di 12 ore


 ADR vehicles can not remain stationary and unoccupied beyond a 12 hours period